



**Réserve de biodiversité projetée
des monts Groulx et de l'île René-Levasseur :
point de vue des prospecteurs de la région**

Présenté par :

Jacques Ferland, président sortant A.P.M.

Éric Hurtibise, géol. FREM

Mario Bourque, président A.P.M.

Sébastien Maisonneuve, ing. géol., M.Sc., secrétaire A.P.M.



- **Comprend une trentaine de prospecteurs actifs**
- **But principal : encourager, encadrer et promouvoir la prospection minière dans la M.R.C. de Manicouagan**
- **Représenter les intérêts de ses membres**

A satellite instrument, possibly a spectrometer or camera, is mounted on a long, dark boom extending from the left side of the frame. The instrument is complex, with various components and a white rectangular panel on top. The background is the Earth's atmosphere, showing a gradient from dark blue at the top to light blue and white at the bottom, with some cloud patterns visible. The overall scene is captured from a high-altitude perspective, likely from a satellite or space station.

Le cratère de Manicouagan..

**Une structure géologique
PLANÉTAIRE !**

1. Impact météoritique majeur



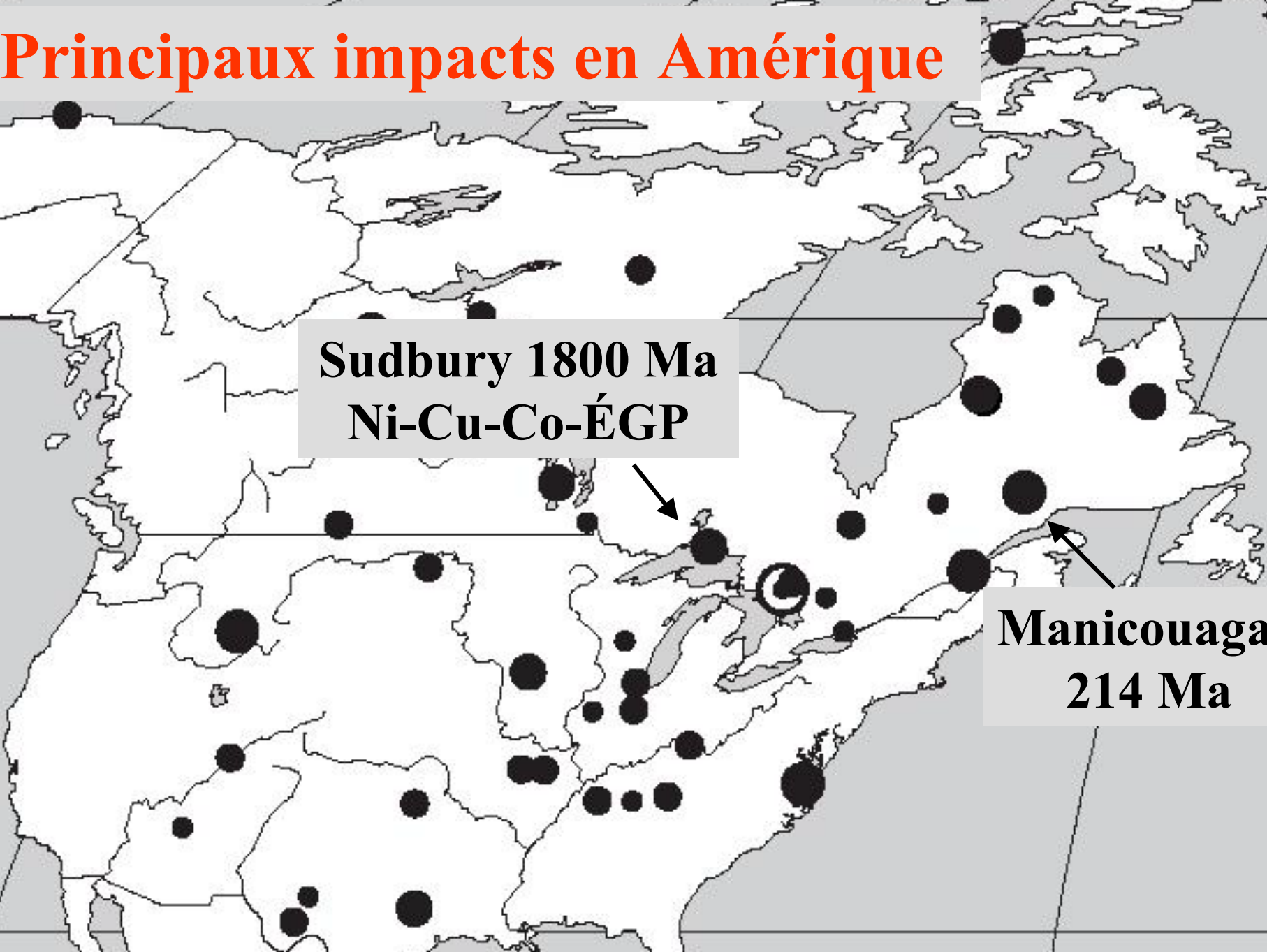
2. Potentiel minier important

Le cratère de Manicouagan



- Un des plus grands cratères dans la monde
- Diamètre de 100 km
- Zone fracturée sur 150 km de diamètre
- Impact : il y a 214 Ma – jeune!
- Le plus grand lac de cratère
- La plus grande étendue de roches fondues.

Principaux impacts en Amérique



L'exploration minière dans le secteur des monts Groulx : une activité économique significative

- Tous les intervenants géologiques sont présents :
- Prospecteurs;
- Compagnies minières (junior ou majeur);
- MRNQ (études, levés, etc.);
- Universités (UQAC).

Cratère de Manicouagan

**Plus de
2000
titres
miniers**



Mines d'or Virginia

Falconbridge

Virginia

Mont Groulx

Ressources

Manicor

Canada inc

Quinto

Soquem

Esbec

Soquem

Tiomin

**Zone de
fracture**

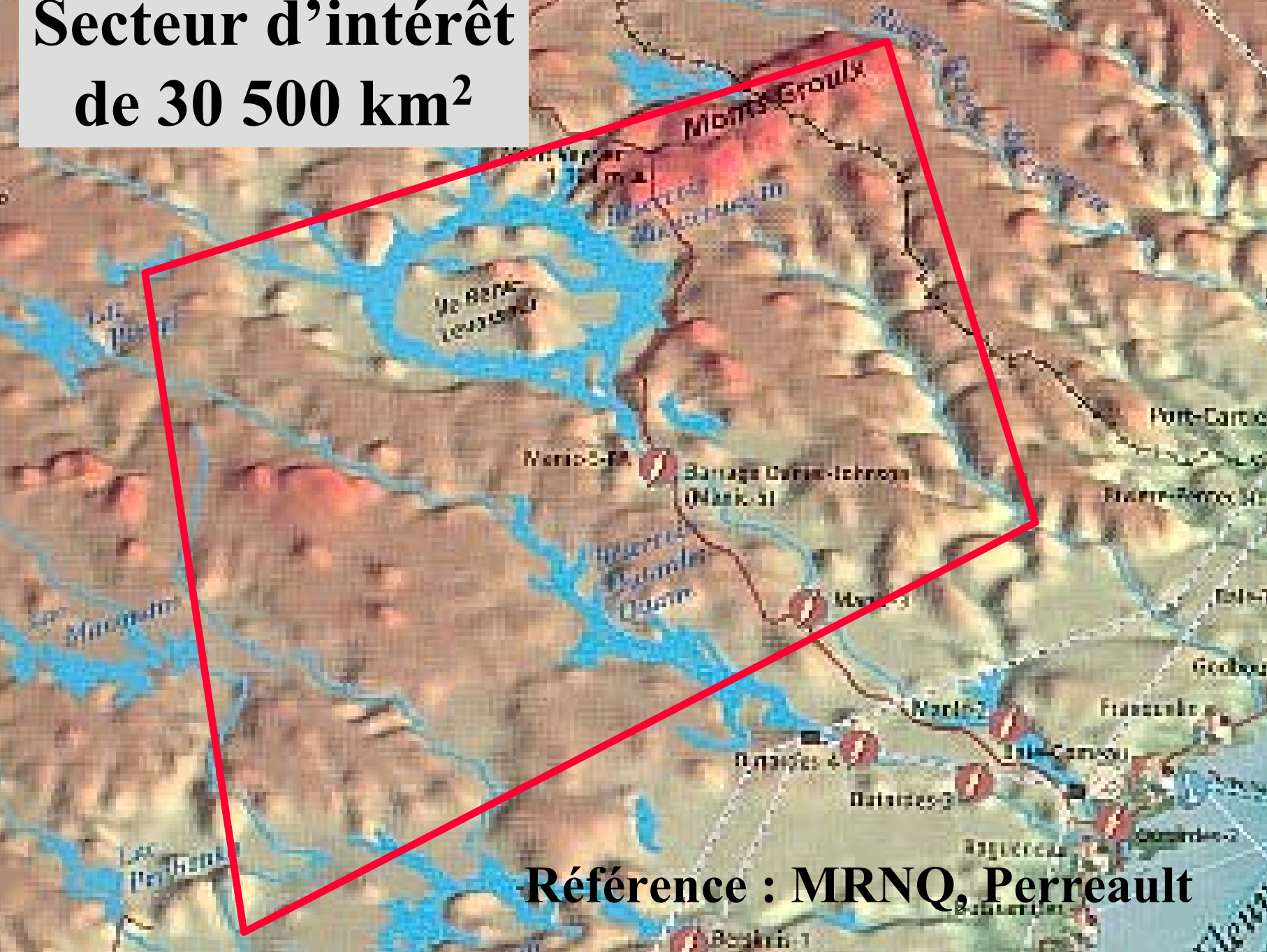
**150 km de
diametre**



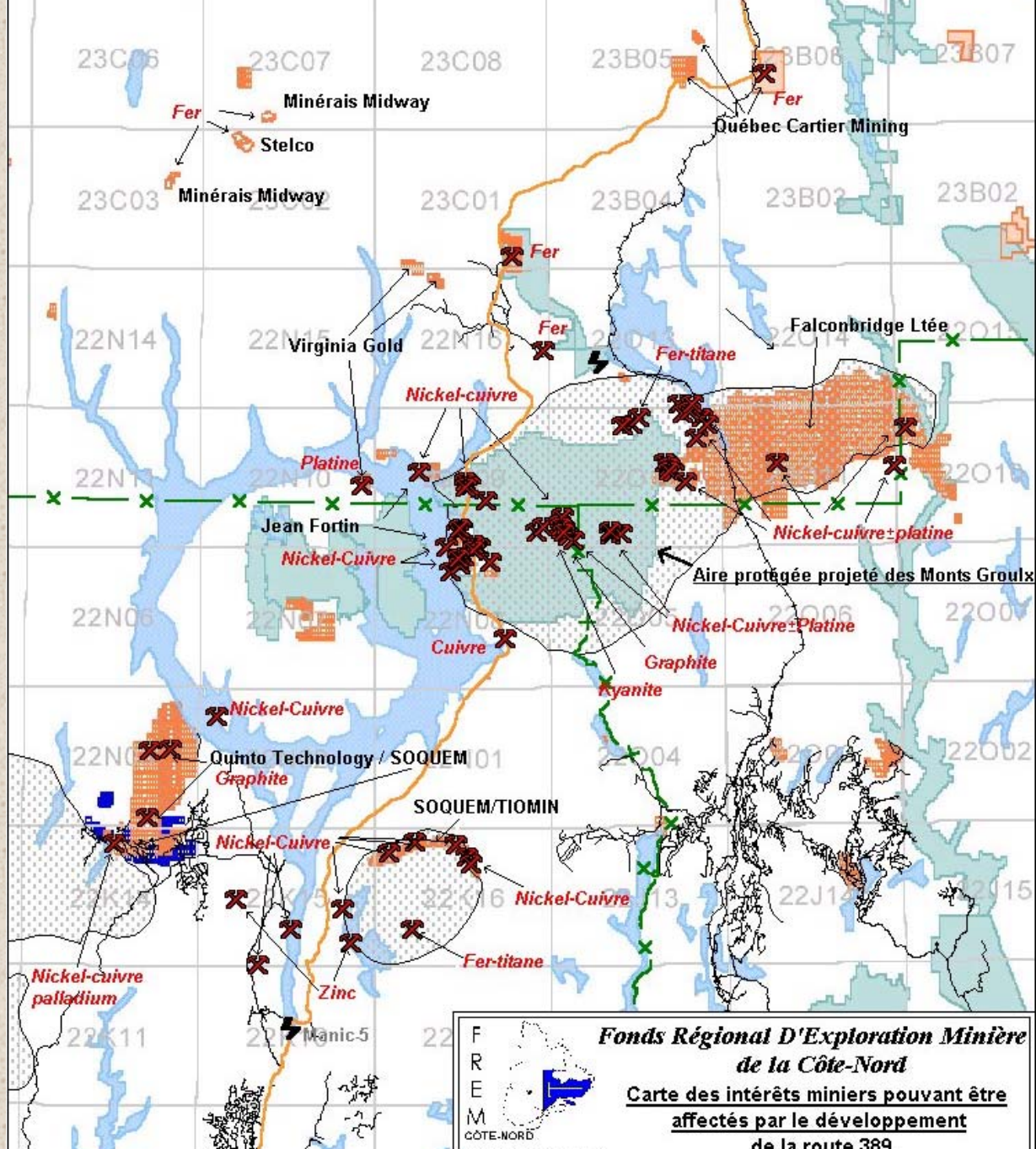
Potentiel minier **important**

Ni-Cu-Co-Pt-Pd
Minéraux industriels
Graphite
Sillimanite
Kyanite

**Secteur d'intérêt
de 30 500 km²**



Référence : MRNQ, Perreault



Minerais Midway
Stelco

Québec Cartier Mining

Virginia Gold

Falconbridge Ltée

Jean Fortin

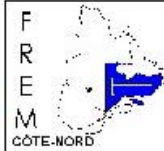
Aire protégée projeté des Monts Groulx

Quinto Technology / SOQUEM

SOQUEM/TIOMIN

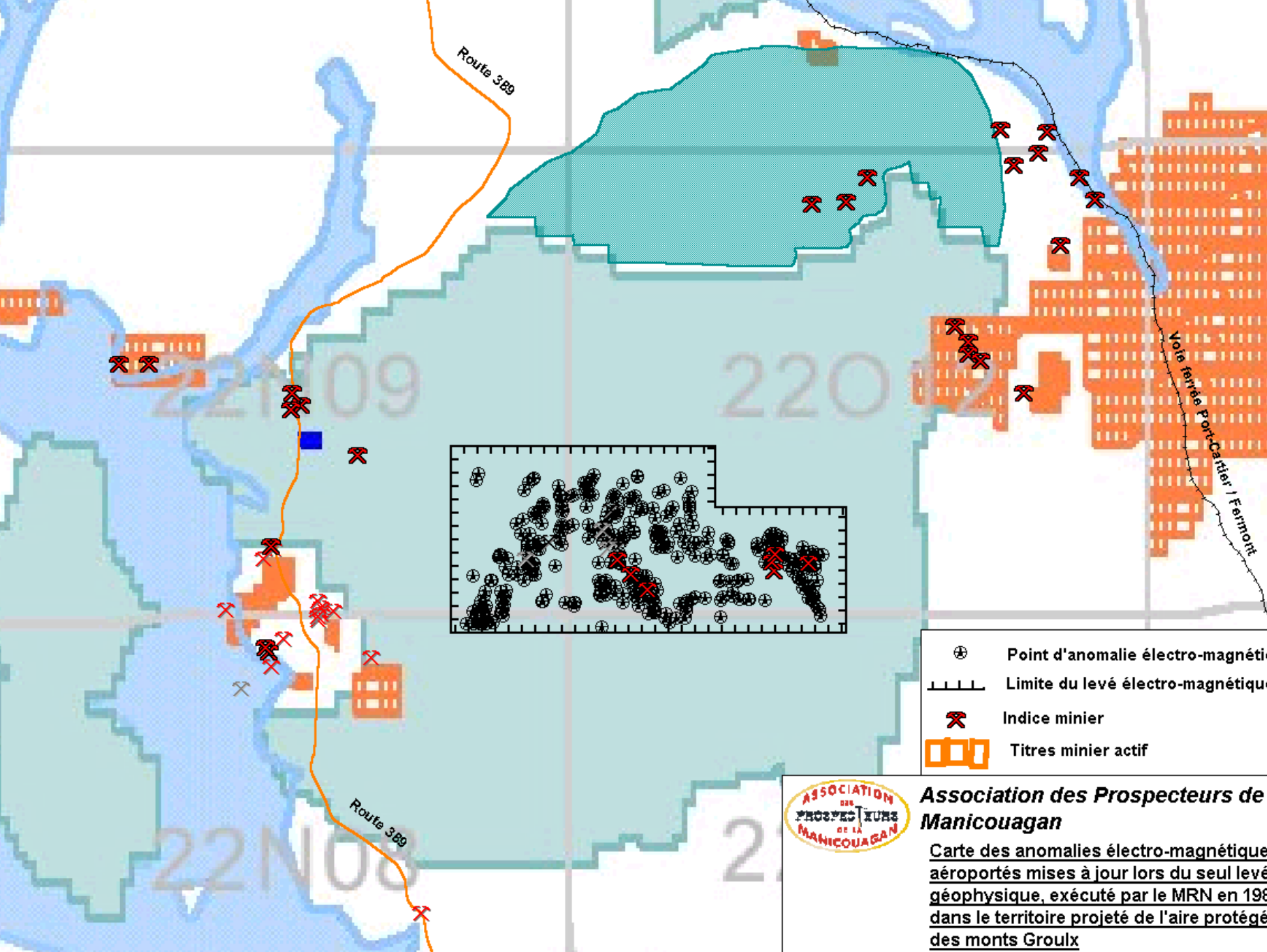
Nickel-cuivre palladium





Manic-5



Fonds Régional D'Exploration Minière de la Côte-Nord

Carte des intérêts miniers pouvant être affectés par le développement de la route 389

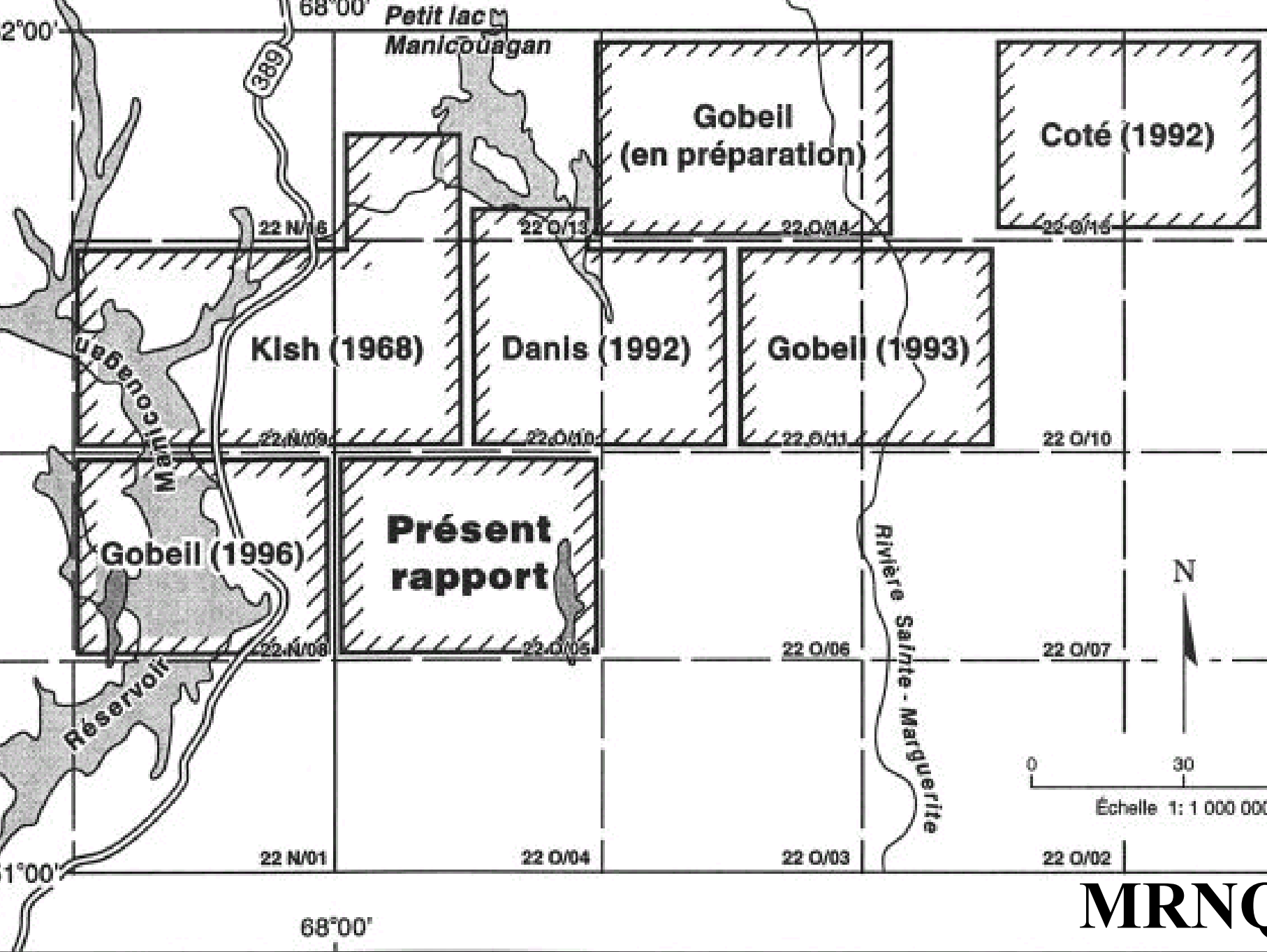


-  Point d'anomalie électro-magnétique
-  Limite du levé électro-magnétique
-  Indice minier
-  Titres minier actif

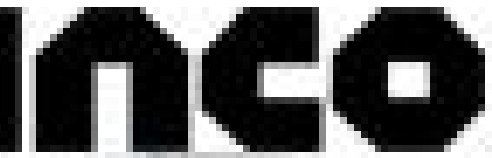


Association des Prospecteurs de Manicouagan

Carte des anomalies électro-magnétiques aéroportées mises à jour lors du seul levé géophysique, exécuté par le MRN en 1988 dans le territoire projeté de l'aire protégée des monts Groulx



L'exploitation d'une mine : des retombées économiques majeures !



Mine Voisey's Bay, Labrador T.-N

- Gisement de Ni-Cu-Co±ÉGP
- Associé à un contexte géologique semblable au Haut-Plateau de Manicouagan (Mont Groulx)
- Découvert en 1993 et mise en production **prévue 2006**
- Entente en 2002 avec T.-N. : 2,9 Milliard \$
- Durée de vie > 20 ans

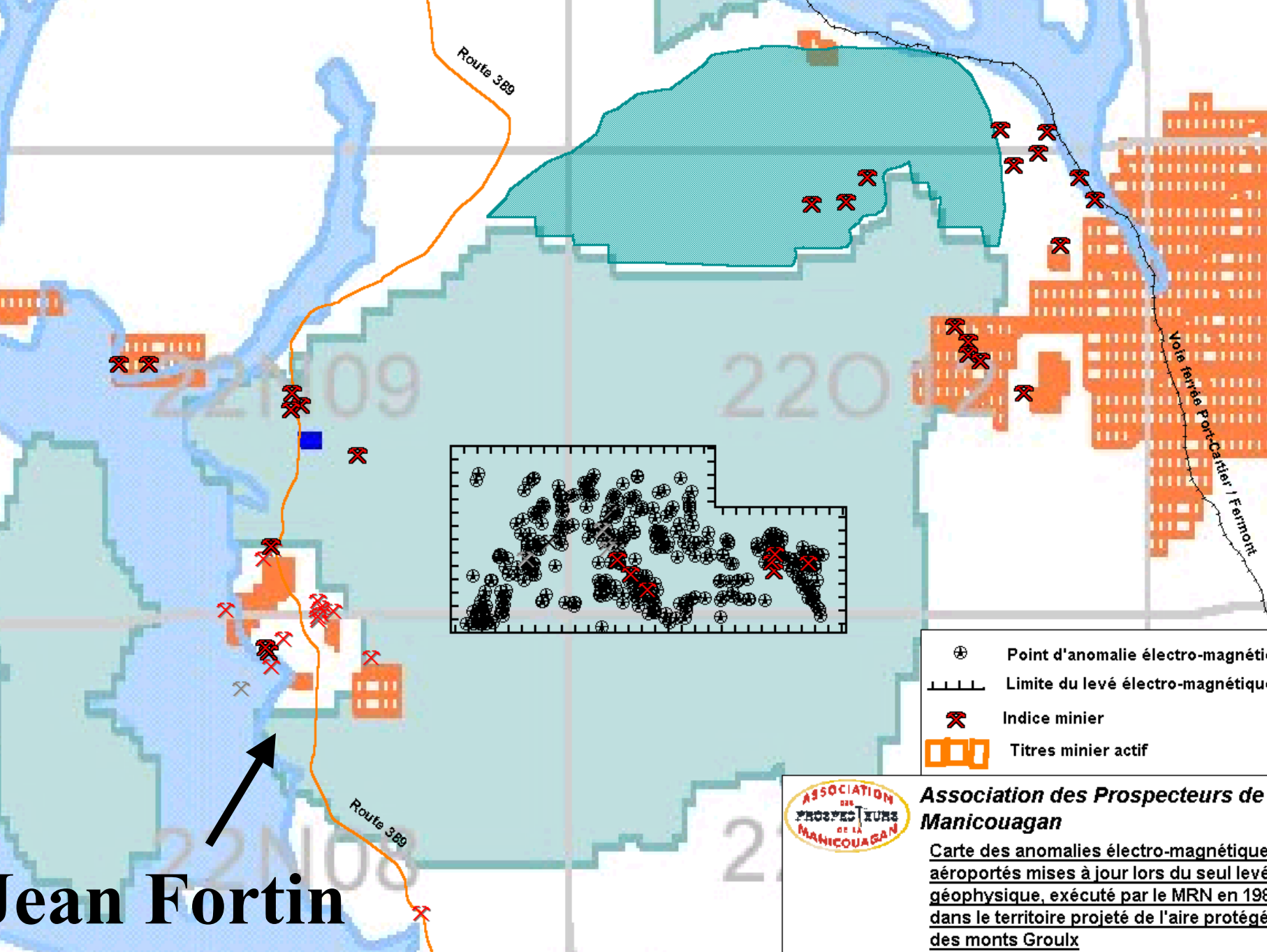






Mine Raglan, Nunavik, nord du Québec

- Premiers indices découverts en 1937!
- Mise en production en 1997
- Investissement de 700 M\$
- 470 emplois directs
- Exploitation à ciel ouvert et souterraine
- Production : Ni-Cu-Co-Pt-Pd
- Durée de vie : 25 ans
- Entente avec le milieu (Inuits)
- ISO 14001 - Environnement

Impact néfaste sur l'exploration minière

- exemple d'un membre de l'APM : M. Jean Fortin, prospecteur professionnel
- Établi depuis 1995 sur la rive est du réservoir de Manicouagan
- Site choisi pour son potentiel élevé (MRNQ)
- 1,5 M\$ en dépenses d'exploration (Soquem, Virginia, Matamec, Ressources Appalaches)
- Plusieurs indices découverts (dont certains non enregistrés en titre minier)
- Titres miniers enclavés = désintéressement des compagnies



-  Point d'anomalie électro-magnétique
-  Limite du levé électro-magnétique
-  Indice minier
-  Titres minier actif



Association des Prospecteurs de Manicouagan

Carte des anomalies électro-magnétiques aéroportées mises à jour lors du seul levé géophysique, exécuté par le MRN en 1988 dans le territoire projeté de l'aire protégée des monts Groulx



Jean Fortin

Conclusion

- Un grand territoire à fort potentiel minier est exclu à l'exploration minière
- Recherche et données géoscientifiques insuffisantes (partiellement exploré!)
- Présence de prospecteurs et de compagnies minières de part et d'autre de l'aire protégée
- Les intervenants géologiques du milieu n'ont pas été consultés dans le projet (nous nous sentons piégés; pourtant, le sous-sol est de propriété publique!)

Conclusion

- Aucun appui financier n'est attribué pour la gestion, la protection et le maintien des aires protégées
- Perte économique significative (exploration et exploitation éventuelle)
- Industrie minière est réglementée en matière d'environnement (développement durable)
- Compagnies minières exploitent sur une superficie moindre que les compagnies forestières

Conclusion

- Lors de toute exploitation, les compagnies sont impliquées avec le milieu (protection de milieux écologiques exceptionnels, accessibilité, développement touristique, etc.)
- On ne doit pas priver une région de tout son potentiel de développement et on ne peut ignorer la richesse géologique du secteur des monts Groulx et de l'île René-Levasseur

Recommandations

- Modification du décret qui interdit toute prospection minière dans l'aire protégée
- Autoriser l'exploration minière durant une période d'au moins 15 ans
- Incitatif à l'exploration minière
- Mettre à jour et compléter la cartographie géologique, levé aéroporté électromagnétique, levé géochimique
- Mettre sur pied un programme de financement pour compagnie

Recommandations

- Dédommagement du prospecteur lésé, M. Jean Fortin
- Si une mine est trouvée : la compagnie minière devra s'impliquer dans la conservation et la mise en valeur du milieu (table de concertation, atténuation des impacts environnementaux)

Recommandations

- Mettre sur pied un centre de recherche multidisciplinaire national (gestion, conservation, exploitation, hydroélectricité, géologie, écologie, faune, foresterie, écotouriste) permettant **de valoriser un site exceptionnel à tous les points de vue!**

Remerciements

Cerfo

M.R.C. de la Manicouagan

Fonds régional d'exploration minière de la Côte-Nord

M. Michael D. Higgins, professeur UQAC